



## *Dépêche 39/03*

### **Poinçonnage et fret express selon M. Mer**

Dans son discours écrit pour le CTPM du 24 juin 2003, le ministre des Finances aborde les dossiers du poinçonnage et du fret express en employant les termes suivants :

« \* Pour le poinçonnage des métaux précieux, l'objectif est de faire assurer cette activité par la profession elle-même dans une démarche de qualité et d'autocontrôle. Je demande à Renaud DUTREIL d'examiner avec les professionnels, la direction des Douanes et vous-même comment y arriver tout en veillant à ce que l'Etat continue à exercer son rôle de contrôle et de régulation.

\* Egalement à la douane, il faut accentuer la spécialisation du dédouanement du fret express : l'objectif, ici, est de conforter Roissy en matière de fret express afin de faire face à la concurrence des autres plateformes européennes. Je souhaite donc que dans les prochains mois, une organisation administrative et technique adaptée à ce flux particulier de marchandises soit mise en place en prenant appui sur des agents formés à cette tâche et opérant selon un régime de travail garantissant leur professionnalisme. Bien évidemment, le directeur général des douanes conduira cette opération en relation avec vous et les opérateurs du site de Roissy. Il s'agit d'un enjeu vital en termes d'attractivité et de compétitivité pour notre pays et il a des conséquences majeures en terme de développement économique de la zone aéroportuaire. »

Paris, le 24 juin 2003